



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 47

Mars 2018

Le mot du maire

Au cours de la séance du 9 février, le conseil municipal a mis en place les animations pour l'année 2018. Parmi celles-ci certaines sont en lien direct avec le patrimoine communal. Lorsque j'étais en DEA d'histoire à l'université de Montpellier, un professeur d'histoire contemporaine disait : il y a deux façons de faire de l'histoire : soit on part du général et on revient au particulier, soit on part du particulier et on revient au général, lui comme moi préférons la deuxième façon. Ce sont les histoires particulières qui font l'histoire générale et la commémoration du Bosberty vise à rappeler cela. Dans plusieurs années, on enseignera en faculté une histoire générale qui aura été façonnée par nos histoires singulières à chacune et chacun. Cette année j'ai tenu à ce que deux nouveaux rendez-vous aient lieu : le printemps des cimetières et la journée du clocher. Et je remercie la commission communication-animation ainsi que le conseil de m'avoir suivi. Un cimetière est un lieu de recueillement, au même titre que des bâtiments religieux et comme ces derniers, un cimetière a une histoire qui parle de ceux qui nous ont précédés. En fonction des périodes, la forme des monuments funéraires et le choix des matériaux ont évolué, montrant ainsi des évolutions dans la façon de penser et de vivre de ceux qui nous ont précédés, comme nous le verrons lors de la visite guidée du cimetière. La journée du clocher vise elle aussi à nous permettre de renouer plus intimement avec un élément phare des villages de France.

Le territoire de la commune d'Anzat le Luguet est riche en patrimoine, et l'enquête qui a été faite en 2016 l'a rappelé. Il y a une part de ceux qui nous ont précédés ici sous chacun des vestiges recensés. Nous n'avons pas fait cette enquête seulement pour rester tournés vers le passé mais bien pour appréhender le présent en nous aidant de ce qu'ont fait ceux qui nous ont précédés. Je ne pense pas que nous sommes plus intelligents que ceux d'avant mais je ne pense pas non plus que nous soyons moins intelligents qu'eux. Par contre nous pouvons apprendre de ce qu'ils ont fait ou pas fait. Par exemple avez-vous remarqué qu'il y a un lien étroit entre l'agrandissement des exploitations et la baisse du nombre d'habitants ; ou encore, entre l'éloignement des laiteries et la baisse du nombre d'habitants, c'est valable pour le monde agricole mais cela l'est aussi pour le monde artisanal. Plus une structure de fabrication grossit et moins elle a besoin de main d'œuvre pour effectuer les mêmes tâches : par exemple une fabrique artisanale de voiture emploiera plus de personnes pour fabriquer un véhicule qu'une fabrique industrielle pour fabriquer le même véhicule.

Il semblerait que pendant plusieurs dizaines d'années il n'y a eu que l'idée de produire plus, ce qui sous-entend « avec moins de personnes » : cette idée a marqué toutes les strates de la société ; en même temps il y a toujours eu des personnes qui ont échappé à ce formatage de masse, et c'est grâce à elles qu'il y a encore un peu de vies dans nos campagnes. Sachons leur rendre hommage en nous souvenant d'elles et en poursuivant à notre façon leurs œuvres.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 09 Février 2018

➤ **Chaufferie collective Bois.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition de Beta énergie pour l'installation d'une chaudière collective bois.

Par le biais de l'agglo pays d'Issoire, un contact a été pris avec la société Beta Énergie, basée à Vieille Brioude, qui intervient auprès des collectivités pour l'installation de chaufferie collective bois.

Ce réseau desservirait les bâtiments communaux (bâtiment mairie et appartements, bâtiment secrétariat poste et appartement, maison des associations, église, bar restaurant, boulangerie, et voire la partie basse de la salle polyvalente) auxquels il faut ajouter les particuliers intéressés.

Beta énergie prend en charge les coûts de réalisation de la chaufferie bois et de son raccordement et récupère son investissement en vendant à la commune les mégawatts heure consommés.

Il resterait à la charge de la commune un investissement d'un peu plus de 100 000 € correspondant à l'enfouissement du réseau et à l'achat du matériel de raccordement, qui serait subventionné à 80%. Il resterait donc à la charge de la commune entre 20 000 et 25 000 €. L'entretien de la chaufferie incombe à la société Beta Énergie.

Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal :

- Est favorable à l'avant-projet,
- Sollicite une subvention auprès de l'Adhume et de l'Ademe.

➤ **Convention avec l'Agglo Pays d'Issoire pour la création d'un service commun de prestations de déneigement**

Au vu de la délibération n°2017-9-10 de la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire en date du 26 septembre 2017 relative à la révision des statuts de la communauté, lesquels statuts consacrent une habilitation de la communauté, en application de l'article L.5211-4-2 du CGCT, à exercer les prestations de "service de déneigement des voies communales nécessitant l'utilisation d'engins spécifiques sur les communes d'Anzat le Luguët, ...",

L'Agglo Pays d'Issoire propose à la commune de signer une convention pour la création d'un service commun de prestations de déneigement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention (Visible à la mairie).

➤ **Attribution location gérance de l'Auberge des Gentianes**

Par courrier en date du 24 janvier 2018, M. Vanderkimpen fait part de sa décision de mettre fin au bail de location gérance concernant l'Auberge des Gentianes.

Madame Joffre Marie a fait acte de candidature pour la gérance du Bar Restaurant.

Ainsi, après avoir examiné sa candidature, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Retient la candidature de Madame Joffre Marie, domiciliée à Auzat la Combelle.

Installation prévue début Avril.

Ateliers Prévention Santé à destination des retraités



Le club de l'Age d'Or du Cézallier en partenariat avec l'ARSEPT et le CLIC Issoire Bassin Montagne organisent des ateliers mémoire les jeudi après-midi à la salle polyvalente d'Anzat-le Luguët. L'action débutera le jeudi 29 Mars 2018 à 14h et se clôturera avec la dernière séance le 21 juin 2018. (Au total 11 regroupements).

Une participation financière de 20 euros pour la totalité des ateliers sera demandée à chaque participant.

Renseignements et inscriptions par téléphone :

VERDIER Monique ARSEPT : 0473437522

MONTMORY Clémence CLIC : 0473896738

LA FÊTE DE L'HIVER

Après-midi jeux pour égayer l'hiver Pourquoi pas !

Et bien l'idée n'était pas si incongrue que ça puisque en ce dimanche 18 Février ils sont venus essayer et proposer différents amusements. C'est visiblement avec beaucoup de plaisir que certains ont découvert ou entrepris de faire découvrir les jeux d'adresse ou de société étalés sur

les tables de la salle polyvalente. Jeux de société : et bien jamais nom ne fut si bien à sa place cet après-midi-là

rassemblant avec bonheur : enfants, jeunes, moins jeunes et plus âgés autour d'un Yam's, d'un Mikado, d'un domino, ou d'un Scrabble, de la redécouverte d'un vieux jeu tel les « osselets » à celle d'une version plus moderne avec le Monoprix électronique en

passant par l'incontournable belote ou l'implacable jeu d'échecs. Merci à tous ceux qui ont « Jouer le Jeu », qui ont quitté le confort de leur fauteuil devant la cheminée et affronté les rigueurs de notre climat auvergnat pour venir partager ces instants de convivialité.

Souhaitant que cet après-midi-jeux ne soit que le premier d'une longue série et attire petit à petit encore plus de participants comme de jeux !



Conjuguer le présent pour préparer le futur



OPTIMISATION des coûts

Afin de maîtriser chaque année un peu plus nos coûts, plusieurs communes ont vu leur fréquence de collecte ramenée à une seule tournée hebdomadaire en 2017. Cette optimisation des circuits s'est traduite par un budget 2017 sans la moindre augmentation. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuivra cette démarche d'optimisation par une réorganisation continue en utilisant chaque nouvelle piste d'économie possible. Le budget 2018 sera construit sans la moindre hausse pour l'utilisateur du service.

CONTRAT d'objectif déchets



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a la volonté de compléter sa démarche de prévention des déchets par un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. 3 objectifs principaux :

- Réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020,
- Porter à 50 % leur taux de valorisation matière,
- Engager des entreprises dans une démarche d'économie circulaire.

Il s'agit de créer une dynamique et des synergies entre les acteurs du territoire afin que les déchets des uns deviennent une valeur ajoutée pour les autres. C'est un réel partenariat et un travail de co-construction entre usagers, entreprises, commerçants, administrations et municipalités qui sera engagé et conduit par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE dès 2018.

LE COMPOSTAGE dans nos quartiers

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE remercie les usagers pour leur implication grandissante dans le compostage, qui est aujourd'hui indiscutablement un moyen de traiter les déchets avec un coût quasiment nul. Ce geste est maintenant largement pratiqué sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE avec **24,20 % de foyers équipés et 1 776,544 tonnes de déchets évitées**. Désormais, et afin de compléter le dispositif, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE souhaite installer **des composteurs de quartier** sur chaque commune, dans chaque quartier. Le compostage de quartier est un dispositif écologique et durable sans coût de collecte, de transport et de traitement.

« Conjuguons le présent pour préparer le futur ».

GOBELETS réutilisables



Parce que chaque kilo évité est une économie pour l'utilisateur, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met gratuitement à disposition des associations qui organisent régulièrement des manifestations, des **gobelets réutilisables**. L'objectif étant bien entendu de diminuer la quantité de verres en plastiques jetables et non recyclables mis à la collecte. Déjà, **137 associations** ont bénéficié de cette action sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE : des résultats à hauteur des enjeux !



Ordures ménagères
20 333,620 tonnes collectées / an



Collecte sélective
5 791,070 tonnes collectées / an
5 148,261 tonnes recyclées / an



Verre
2 953,080 tonnes collectées / an
6 313 751 nouvelles bouteilles de 75 cl



Textiles
279,624 tonnes collectées / an
251,662 tonnes valorisées / an

L'équipe du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.71.50.32.92.

Adresse e-mail : sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr

Site Internet : sictom-issuire-brioude.com

Permanences PAC

La chambre d'agriculture viendra à Anzat faire deux permanences le 12 et 26 avril.

La minute agricole,

La saison PAC 2018 arrive, et avec elle, le moment de la télédéclaration des surfaces, vaches allaitantes et vaches laitières (du 1^{er} avril au 15 mai 2018). Comme tous les ans, la Chambre d'Agriculture Territoire Artense Cézallier Sancy vous propose ses services et vous accompagne au plus près de vous en mettant en place des permanences PAC dans les mairies d'Anzat Le Luguet et d'Ardes sur Couze. Pour une organisation optimale, nous vous recevrons seulement sur rendez-vous que vous pouvez prendre à partir du 1^{er} mars au 04 73 79 58 72. Tarif des prestations.

Surface de l'exploitation	Montant HT	Montant TTC
Moins de 15 ha	75 euros	90 euros
De 15 à 80 ha	180 euros	216 euros
De 80 à 150 ha	210 euros	252 euros
Plus de 150 ha	240 euros	288 euros

Nos commerçants

Notre boulangère Madame Ruedas ouvre un deuxième magasin à Picherande, et Monsieur Ruedas prend la relève et assurera la fabrication du pain et autres à compter du 19 Mars.

Parrot

Tous les matins vers 10h une photo du site de Parrot montrant la météo est mise sur le site web. Ce qui permet aux gens de la vallée de vérifier le temps avant de monter pour faire du ski de fond, de la raquette ou de la luge.



Etat civil

Monsieur Roger Buffay est décédé le 18 Février 2018 à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 23 Février à Anzat.

ALLOCATION CHAUFFAGE 2017/2018

Pour bénéficier de l'allocation vous devez passer à la mairie du 1^{er} Avril au 30 Avril 2018 pour remplir l'attestation.

ANIMATIONS 2018 1^{er} semestre

Mars :

Samedi 17 Mars : Printemps des poètes : Thème : *L'ardeur*. Chanteuse « Maria ». Gratuit. Salle polyvalente. 14 h 30.

Samedi 24 Mars : Concours de belote à partir de 20 h 30. (CA).

Avril :

Samedi 14 Avril : Concert bal « Lady Rose » Salle polyvalente. 20 h 30. Gratuit.

Dimanche 15 Avril : Portes ouvertes : du Club informatique du Cézallier.

Salle du conseil 14 h à 17 h. (CidC).

Mai :

Mardi 8 mai : Commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale en Europe. 11h.

Dimanche 13 Mai : 30^{ème} randonnée. (CA).

Dimanche 13 Mai : Printemps des cimetières. Visite guidée à 14 h 30. (PBC).

Lundi 21 Mai : Journée du clocher. Visite du clocher de l'église d'Anzat. 14 h 30.

Juin :

Dimanche 3 Juin : Montée aux estives. 9h 30. (Ayants droits).

Mercredi 6 Juin : Commémoration au Bosberty du débarquement en Normandie. 10 h 30. Chanteuse Fabienne Della Monica.

Samedi 9 Juin : Bal disco. (CA).

Samedi 16 Juin : Journée de l'Archéologie. Les pierres sacrées. Abbé Perrier.

JM Pons 14 h. Salle polyvalente.

Dimanche 17 Juin : Grande fête du Cézallier. (Col de Vestizoux). Marché de producteurs du Cézallier. Ateliers divers.

Vendredi 29 Juin : Quatuor Aouro "Nuits des églises». 20 h 30. Libre participation.